



RAPPORT D'ACTIVITE

PROMOTION DE L'EXCELLENCE SCOLAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT QUATRIEME EDITION(PESAM4)

LE 08 SEPTEMBRE 2018



**DYNAMIQUE PARTICIPATIVE DE MAKÉNÉNÉ POUR LE
DÉVELOPPEMENT**

Makénéné, quartier Barrière

Tel. +237 676160858/ 699771198 – B.P : 60 Makénéné

Contact:communication.dypamak@gmail.com

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I. PRESENTATION DU PROJET	3
1. Contexte socioéducatif de Makénéne	3
2. Présentation de la Dypamak	4
3. Carte scolaire de l'arrondissement de Makénéne	5
II. PROJET PESAM IV	6
1. Ressources Humaines	7
1.1 Le comité d'organisation	7
1.2 Rôle du comité d'organisation	8
1.3 Elaboration du dossier marketing	8
1.4 Sélection des lauréats	8
2. Préparation et tenue de la cérémonie de remise des prix	9
2.1 Préparation	9
2.2 Tenue de la cérémonie de remise des prix	9
2.3 Mise en place des bibliothèques dans les établissements scolaires	10
3. Perspectives	11

I. PRESENTATION DU PROJET

1. Contexte socioéducatif de Makénéne

L'arrondissement de Makénéne, traversé par la route nationale n°4 et situé aux confins de la région du centre et du département du Mbam et Inoubou, est une unité administrative cosmopolite qui regorge une population estimée à 35000 habitants dont 74,4% est jeune¹. Il dispose de plusieurs infrastructures sanitaire, sociale et éducative. Sur le plan éducatif, on dénombre une vingtaine d'établissements primaire et secondaire, publics comme privés pas aussi bien lotis, pour un nombre d'élèves estimé à 6000 ; dont environ 3200 du primaire et 2800 du secondaire. Face à cet important nombre d'établissements scolaires et au taux de scolarisation grandissant, on constate aujourd'hui une inadéquation entre les infrastructures en décrépitude et le nombre d'élèves, ce qui est à l'origine d'un certain nombre de problèmes qui empêche la jeunesse scolaire de Makénéne à accéder à une formation de qualité. Outre ces problèmes d'ordre scolaires, on relève l'attrait de moins en moins précoce des jeunes par les activités économiques. Face à ces problèmes aussi diversifiés qui appellent à une responsabilité collective, on note la démission quasi-complète des parents, une démotivation des élèves et une élite quasi absente devant la seule volonté manifeste du personnel éducatif à remobiliser et motiver les différents acteurs. A la suite de quelques griefs soulevés plus haut nous avons initié, la promotion de l'excellence afin d'améliorer la performance de ces élèves et aussi de les motiver d'avantage.



Fig1 : photo de famille

2. Présentation de la Dypamak

La DYPAMAK (Dynamique participative de Makénéne pour le développement) est une association sans but lucratif, créée en 2012 et légalisée le 20 octobre 2013 sous la déclaration N°057/RDA/JO4/SAAJP/BAPPCT/ à la préfecture de Bafia

La DYPAMAK œuvre pour un monde juste, équitable et solidaire où toutes les couches sociales participent au développement durable. Sa mission est

- D'appuyer et accompagner les populations et couches vulnérables en vue de leur autopromotion et la défense de leurs droits
- Accompagner les collectivités territoriales décentralisées et les pouvoirs publics dans l'exécution de leurs fonctions régaliennes en vue l'atteinte des objectifs de développement.

Les objectifs poursuivis par la DYPAMAK constituée essentiellement de bénévoles, sont d'encadrer le développement des initiatives entrepreneuriales, sécuriser les droits des populations vulnérables, promouvoir et encourager l'éducation des enfants et des jeunes, promouvoir et faciliter la bonne santé des populations.



Fig 2 : Les membres de la Dypamak

3. Carte scolaire de l'arrondissement de Makénéne

L'arrondissement de Makénéne compte à ce jour **20** établissements scolaires soit **14** établissements de l'enseignement primaire et **06** de l'enseignement secondaire, repartis ainsi qu'il suit :

❖ ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (Anglophone)

- ✓ Cameroon Baptist Convention School ;
- ✓ Government Bilingual Primary School ;
- ✓ Christ the King ;
- ✓ Saint Charle's Lounga ;

❖ ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (Francophone)

- ✓ Ecole publique de la carrière ;
- ✓ Ecole publique de kinding djabi ;

- ✓ Ecole publique kinding Ndé ;
- ✓ Ecole publique Nyokon ;
- ✓ Ecole publique de Mock Sud ;
- ✓ Ecole publique de la carrière ;
- ✓ Ecole catholique saint Joseph groupe1
- ✓ Ecole catholique saint Joseph Groupe 2
- ✓ Ecole publique Ngokop ;
- ✓ Ecole publique Makénéné centre groupe1
- ✓ Ecole publique Makénéné centre Groupe 2

❖ **ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL**

- ✓ Lycée de Makénéné ;
- ✓ Lycée de Nyokon ;
- ✓ Government Bilingual School ;
- ✓ Collège polyvalent bilingue les Champions ;

❖ **ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE**

- ✓ Cetic de Makénéné ;
- ✓ Cetip de Makénéné ;

II. PROJET PESAM IV

L'année 2018 a été marquée entre autres par la mise en œuvre de la quatrième édition du projet de promotion de l'excellence scolaire dans l'arrondissement en abrégé PESAM IV.

Le projet de Promotion de l'Excellence Scolaire dans l'Arrondissement de Makénéné édition quatrième (PESAM IV) avait pour objectif de renforcer les performances scolaires dans l'arrondissement de Makénéné. Il visait

spécifiquement à encourager les meilleurs élèves, soutenir les enfants défavorisés de l'arrondissement de Makénéne de l'année scolaire 2017-2018, de doter les établissements scolaires en matériels didactiques et de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative sur le respect du parcours des apprenant

- **Résultats attendus**

Au terme du projet il était attendu de primer 147 élèves donc 85(63 francophones et 22 anglophones) de l'enseignement primaire, 56 du secondaire (46 francophones et 10 anglophones), 03 bacheliers et 03 enfants défavorisés, tous issus de 20 établissements scolaires soit 14 du primaire et 06 du secondaire et d'équiper les bibliothèques de 02 établissements s primaires.

1. Ressources Humaines

Le projet s'est déroulé entre janvier et aout, et comprenait 03 grandes phases :

- la mise sur pied d'un comité d'organisation ;
- la phase de sélection des lauréats ;
- la phase de préparation et tenue de la cérémonie ;

1.1 Le comité d'organisation

Afin de donner un cachet particulier à cette quatrième édition, un comité d'organisation avec la répartition des taches de ses différents membres a été mis sur pied dès le mois de janvier. Ce comité était constitué de 06 membres répartis ainsi qu'il suit :

- **Président** : Simen Appolinaire
- **Rapporteur** ; Bomi Noa Roland Aimé
- Membres
- **Chargé marketing et communication** : Atchomi Aristide Narcisse
- **Chargé des finances** : Tchoumi Basile

- **Chargé logistique et mobilisation** : Hooger François
- **Chef de protocole** : Pigname Jean Théodore

Ce comité était placé sous la supervision du coordonnateur Monsieur Fomou Nyamsi Ghislain.

1.2 Rôle du comité d'organisation

Les membres du comité d'organisation avaient pour rôle de :

- Sélectionner les lauréats en toute transparence et justice ;
- Rechercher les partenaires et sponsors ;
- Mobiliser les acteurs de la communauté éducative ;
- Veiller au rayonnement de l'évènement ;
- Organiser et veiller au bon déroulement de la cérémonie des remises des prix

1.3 Elaboration du dossier marketing

Dans la quête des fonds, de potentiels partenaires et sponsors un dossier marketing a été conçu dès le mois de mars et distribué aux entreprises. Au total 10 dossiers marketing avaient été mis à la disposition desdites entreprises

1.4 Sélection des lauréats

Elle était constituée de deux phases, la première phase consistait à compiler les résultats des meilleurs élèves(5) par séquence auprès des différents chefs d'établissements de l'arrondissement. Et la deuxième était de collecter les résultats annuels de chaque établissement scolaire, afin de faire une étude comparative des deux résultats pour enfin constituer les listes des lauréats. Cette méthode de travail nous a permis d'éviter les cas de fraudes, car tout s'est élaboré dans la transparence, la justice et l'équité. Les candidats sélectionnés répondaient aux critères ci-après :

Primaire :

- Etre premier de sa classe ;
- Avoir 13 de moyenne annuelle pour les établissements de Makénéne urbain et 12 pour les établissements de Makénéne rural ;

Secondaire :

- Etre premier de sa classe
- Avoir 12 de moyenne.

2. Préparation et tenue de la cérémonie de remise des prix**2.1 Préparation**

Afin d'assurer une bonne organisation de la cérémonie, le comité d'organisation a eu 03 séances de travail respectivement les 04,18 du mois d'août et le 1^{er} septembre au siège de la Dypamak à Makénéne. Ces réunions étaient dirigées par le président du comité d'organisation. Au terme de ces réunions les listes des lauréats ont été établies et envoyées auprès des différents chefs d'établissements afin d'informer les différents lauréats.

2.2 Tenue de la cérémonie de remise des prix

La cérémonie s'est tenue le samedi 08 septembre 2018 à l'esplanade du marché de Makénéne à partir de 11 heures

Elle a été présidée par l'adjoint au sous-préfet de l'arrondissement en présence des autorités administrative, traditionnelle et religieuse, du corps enseignant, élèves, parents d'élèves, opérateurs économiques de l'arrondissement et spectateurs. Au total près de 500 personnes ont pris à cette cérémonie la cérémonie était ponctuée d'une part par les différentes allocutions des responsables (Président du comité d'organisation, Président et coordonnateur de la DYPAMAK, les représentants des entreprises Port Autonome de Douala et la Société d'Exploitation des Parcs à Bois du Cameroun Inspectrice d'arrondissement de l'éducation de base, Sous-préfet).

147 prix au total ont été remis aux élèves répartis en plusieurs catégories :

- 1^{ère} catégorie : **141** kits scolaires ont été remis aux premiers des différents établissements ;
- 2^{ème} catégorie : **24** diplômes remis aux meilleurs de chaque niveau de l'arrondissement
- 3^{ème} catégorie : **03** enveloppes d'une valeur de **25 000** FCFA chacune remise à trois meilleurs élèves ayant obtenu le baccalauréat avec au moins une mention

En plus de ces prix, grâce à l'appui spécial d'une amie de bonne volonté, **03** kits scolaires ont été remis à trois enfants défavorisés.



Fig3 : Les lauréats

2.3 Mise en place des bibliothèques dans les établissements scolaires

Depuis 2016 et ce grâce à notre partenaire le Centre de Documentation et Développement Rural (CDDR), nous renforçons les fonds documentaires des établissements scolaires. Pour cette année **02** établissements scolaires de l'enseignement primaire (école publique de Nyokon, école publique de la

carrière) recevront 12 armoires de classes soit **06** pour chaque école, remplies chacune de **120** livres. Au total **1140** livres seront offerts à ces deux écoles.

3. Perspectives

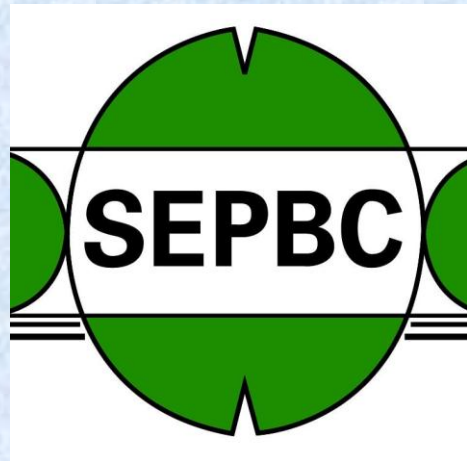
L'année 2019 sera encore une année déterminante pour l'association sur l'orientation de ses activités. Nous célébrerons en septembre 2019 la cinquième édition de la promotion de l'excellence scolaire dans l'arrondissement(PESAM).

Nous comptons donner à cette cérémonie un cachet particulier en nous focalisant davantage sur l'éducation inclusive par l'élargissement de la liste des différents enfants défavorisés. Pour ce faire nous comptons consolider nos liens avec nos actuels partenaires et aussi à la conquête de nouveaux afin qu'ensemble nous puissions porter plus haut cette œuvre sociale.

ALBUM PHOTOS PESAM IV



ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!



SUPPORTS DE COMMUNICATION



DYNAMIQUE PARTICIPATIVE DE MAKENENE POUR LE DEVELOPPEMENT

Promotion de l'Excellence Scolaire dans l'Arrondissement de Makéné (PESAM)

Cérémonie de remise des prix aux meilleurs élèves

Samedi 8 septembre 2018

